FETES FORAINES	2025/2026	2026/2027	VARIATION
1- MANEGES			
Emplacement des manèges (PENDANT LES FETES FORAINES A REPUBLIQUE)			
Pour 2 semaines et 3 dimanches de fête foraine par m²			
0 à 80 m²	5,25	5,37	2,20%
Supérieur à 80 m²	3,56	3,64	2,20%
3 semaines et 4 dimanches de fête foraine par m²			
0 à 80 m²	9,24	9,44	2,20%
Supérieur à 80 m²	7,54	7,71	2,20%
Manège sur domaine public (HORS FETES FORAINES)			
Pour 2 semaines et 3 dimanches de fête foraine par m²			
0 à 80 m²	5,25	5,37	2,20%
Supérieur à 80 m²	3,56	3,64	2,20%
Tarifs exceptionnels appliqués aux forains et cirques (HORS FETES FORAINES)			
Emplacement par caravane d'habitation par jour autorisé au ml en dehors des fêtes foraines	6,33	6,47	2,20%
2- CARAVANES D'HABITATION			
Tarifs communs appliqués aux industriels forains pour les caravanes d'habitation (PENDANT LES FETES FORAINES)			
Forfait pour une durée de 3 semaines de présence (charges comprises hors électricité) par emplacement de caravane (ou autre véhicule d'habitation) par m²	146,31	149,53	2,20%
Forfait pour une durée de 4 semaines de présence (charges comprises hors électricité) par emplacement de caravane (ou autre véhicule d'habitation) par m²	178,09	182,01	2,20%

CIRQUES	2025/2026		VARIATION
Tarif par m² et par jour			
Cirque, chapiteau et divers	0,47	0,48	2,20%
Caution			
Caution cirque	3 000,00	3 000,00	

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le 02/07/2026
ID : 024-212400378-20260625-D20260058-DE